Formulaire de droit à l'image

Dans le cadre des accueils périscolaires et extrascolaires de la mairie de Porcheville :

Droit à l'image - Personnes mineures



Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle,

autorise les services Communication une de Porcheville à photographier/filmer mon
n:et à utiliser son image
prochures, plaquettes, livret d'accueil, etc.
Non
ris Vian, vidéos, etc.
Non
mations ci-dessus et donne mon accord pour
Fait à Le
Signature

Les informations et autorisations recueillies via le présent formulaire sont destinées à la commune de Porcheville dans le cadre des temps scolaire et extrascolaire et sont conservées à vie. Les images objets de l'autorisation font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires à l'exécution de cette autorisation. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679, les personnes concernées bénéficient de droits. Les mineurs bénéficient dans ce cadre d'un droit d'accès, de rectification, de retrait du consentement au traitement concernant leurs données, qui sont exercés par les titulaires de l'autorité parentale. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, ou pour toute question relative à ce traitement de données, veuillez-vous adresser à dpd@cigversailles.fr. Vous pouvez également consulter le site internet de la CNIL < nil.fr> pour plus d'informations sur vos droits.